

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Atlas nouveau portatif à l'usage des militaires, colleges et du voyageur

Contenant le détail de l'Allemagne en cent cartes, [reduit sur les cartes de
Homan et Mayer]

Le Rouge, Georges-Louis

Paris, 1759

Dissertation sur l'Allemagne

[urn:nbn:de:bsz:31-122816](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-122816)



DISSERTATION

SUR

L'ALLEMAGNE.

PLUSIEURS Géographes ont travaillé sur l'Allemagne, & en ont laissé des Cartes générales: tels sont Janfonius, Blaeu, Alard, du Val, Sansons, de Fer, de l'Isle, Robert, Nolin, Jefferis, Moll, Ottens, Schenck, Valck, Vischer, de Witt, Homan, Eifenschmitt, Hassius, Mayer, enfin d'illustres membres de l'Académie de Berlin. C'est la Carte critique de Mayer qui m'a servi de base pour les longitudes & les latitudes de toutes les Cartes de ce volume.

Le mot de *Teutschland* qui signifie *Allemagne*, *Germania*, *Allemania*, dérive du mot *Teuton*. Les anciens peuples qui habitoient d'abord les Isles de Seeland, de Fuhnen, de Langeland, s'approchèrent du Rhin, & donnèrent le nom de *Teutschland* à l'Allemagne. *Land* voulant dire Pays, ils l'appellèrent pays des Teutons.

Sa position.

L'Allemagne est bornée vers l'Orient, par la Hongrie & par la Pologne; à l'Occident, par les-Pays-Bas Catholiques & par la France; au Sud, par la Suisse & par l'Italie; au Nord, par la mer Baltique, par le Sutland & par le Dannemarc.

A

Sa grandeur.

D'Orient en Occident l'Allemagne peut avoir 266 lieues, de 20 au degré. C'est toujours de ces lieues dont je me fers dans les Cartes de ce vblume. Du Nord au Sud on compte 226 lieues, & on donne à cet Empire environ 800 lieues de tour.

L'Allemagne est voisine de trois grandes mers; sçavoir de la mer Adriatique au Sud, de la mer d'Allemagne, & de la mer Baltique vers le Nord. L'Allemagne est arrosée par cinq grands fleuves, qui sont le Danube, le Rhin, le Weser, l'Elbe & l'Oder.

1. Le Danube, *Danubius* ou *Ister*, en Allemand *Donau*, a sa source en Suabe, près *Donaeschingen* (Ville & Chateau au Prince de *Furstenberg*;) il traverse la Suabe d'Occident en Orient, passe à *Ulm*, traverse le Duché de *Neuburg*, passe à *Ingolstatt*, à *Ratisbonne*, à *Straubing*, à *Paffau*, sépare la basse Baviere du haut Palatinat: de-là il s'étend dans le milieu de l'Autriche, passe sous *Lintz*, *Ens*, *Ips* & *Vienne*; il parcourt ensuite la Hongrie & la Turquie. Enfin d'Europe passant à *Presburg*, *Raab*, *Gran*, *Bude*, *Belgrade*, *Senderow*, *Orfava*, *Widin*, *Nigepoli*, &c., il se perd dans la mer noire, ou dans le Pont-Euxin, par sept bouches, après avoir ramassé dans sa course les eaux de la rivière de *Lech*, *l'Iser*, *l'Inn*, *l'Ens*, la *Marche*, la *Raab*, la *Drave*, la *Teisse*, la *Save*, la *Morava*, *l'Alt*, la *Strech* & la *Pruth*.

2. Le Rhin, en latin *Rhenus*, en Allemand *Rhein*, a ses sources en Suisse, près le mont *S. Gotthard*: il passe par le lac de *Constance*, ramasse la rivière d'*Aar*, baigne les murs de la Citadelle de *Strafbourg*, reçoit la rivière d'*Ill*, peu au-dessous de cette Ville, entoure le *Fort-Louis* du Rhin, arrose la Forteresse de *Philipsbourg*, la Ville de *Spire*, *Manheim*, où il prend les eaux du *Necker*: de-là il passe à *Worms*, à *Oppenheim*, à *Mayence*. Ici il se gonfle des eaux du *Main*, reçoit la *Nahe* à *Bingen*, passe au pied du fort de *Rheinfels*, prend la rivière de *Lhan* à *Lhanstein*, arrose la ville de *Coblence*, où il se joint à la *Moselle*: ensuite il passe à *Bonn*, *Cologne*, *Nuys*, où il reçoit la petite rivière d'*Erft*, passe à *Dusseldorf*, à *Rœrort*, où il prend la *Rœr*, à *Wesfel* où il rencontre la *Lippe*: de - là il fortifie le fort de *Schenck*, où il se partage en deux branches. Celle de l'Ouest prend le nom de *Wahl*. Celle du Nord conserve son nom de *Rhin*, jusqu'à *Arnheim*, où ce fleuve se subdivise une seconde fois: le *Rhin* prend son cours à l'Ouest, l'autre branche s'appelle *Yffel*, coule droit au Nord jusques dans le *Zuydersee*: le *Wahl* après avoir passé à *Nimegue*, se mêle avec la *Meuse*, peu au-dessus de *Bomel*: rejoignant peu après le *Rhin*, il va se jeter dans la mer d'Allemagne au-dessous de *Rotterdam*, après avoir formé dans son cours plusieurs grandes Isles.

3. Le *Weser*, en latin *Visurgis*, prend sa source dans le Comté de *Henneberg*: il se nomme d'abord *Werra* jusqu'à *Munden*, où il prend

les eaux de la Fulde, ensuite il passe à Hameln, à Minden, se gonfle de la rivière d'Aller dans les environs de Verden; de-là il passe à Bremen, & va se jeter dans la mer d'Allemagne à environ dix lieues de-là. Ce fleuve, après avoir traversé la Hesse, sépare pour ainsi dire, le cercle de Westphalie du cercle de la Basse-Saxe.

4. L'Elbe, en latin *Albis*, a son origine dans les montagnes dites Rîfengeburg, qui séparent la Bohême de la basse Silésie. Ce fleuve coule d'abord au Sud, où il reçoit les eaux du Moldau à six lieues au-dessous de Prague: de-là il passe à Dresden, ramasse l'Elster à trois lieues au-dessus de Wittenberg, reçoit la Mulda près Dessau: six lieues plus bas il prend la Sala, va à Magdebourg: grossi des eaux du Havel venant de la Sprée, il coule vers Hambourg, & va se jeter dans la mer d'Allemagne, environ à douze lieues au-dessous de cette dernière ville.

5. L'Oder, en latin *Viadrus* ou *Odera*, prend sa source en Moravie, dans les montagnes qui séparent cette Province de la Silésie qu'il parcourt entièrement, passant à Ratibor, Oppeln, Brieg, Breslau, Crossen, où il reçoit la rivière de Bober: fortifié peu après par les eaux de la Neiffa, il passe à Francfort; ayant joint ensuite la Warta à Custrin, il arrose Stetin, & va se jeter dans la mer Baltique à environ douze lieues plus bas. Après ces fleuves, le Main forme la rivière la plus considérable de l'Allemagne: elle prend sa source dans le Marquisat de Culmbach, reçoit la Régnitz au-dessous de Bamberg, passe en serpentant à Schweinfurt, Wurtzburg, Wertheim, Aschaffembourg, Hanau, Francfort, & va mêler ses eaux avec le Rhin, à une demie lieue au-dessus de Mayence.

Sa situation.

L'Allemagne est située entre le 45°. degré & 54°. $\frac{1}{2}$ degré de latitude, & entre le 25°. & 37°. degré de longitude. Dans la partie méridionale, l'air est assez tempéré: il fait très-froid dans la partie septentrionale. En général l'air est fort sein en Allemagne, & le terroir produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. L'Allemand est ordinairement fort, robuste, ouvert, franc, fidèle, laborieux, sobre, bienfaisant, quelquefois d'une humeur un peu sombre, mais studieux, brave, profond, & également propre à inventer ou à percer dans les hautes sciences: on ne peut lui disputer des talens singuliers pour la musique; & c'est particulièrement dans les instrumens à vent qu'il excelle. Le pays est fort peuplé: les uns comptent cinq millions d'ames, les autres dix, les autres trente.

La langue Allemande est la plus ancienne, & sans contredit la plus difficile de toute l'Europe. Il y a des Auteurs Allemands qui prétendent qu'elle s'accorde assez avec le grec. Elle a un ton grave, majestueux; la plus belle & la plus pure, est celle dont se servent les Saxons. Chaque Province prononce différemment; mais toutes écrivent à peu près de même, & c'est ce qu'on appelle le haut Allemand. Ce que je n'aurois pas dans cette langue, c'est un amas trop répété de périphrases, &

DISSERTATION

des périodes qui ne finissent point, & au bout desquels il faut chercher le verbe. Elle est cependant susceptible d'agrément, sur-tout dans la Poësie. Elle est très-énergique & féconde en différence de termes comme le latin. Je ne connois pas deux mots dans la langue Allemande qui ayent plusieurs significations, défaut trop ordinaire à la langue Françoisé.

L'Allemagne ne laisse pas que d'avoir un commerce fleurissant. Les célèbres Foires de Francfort, Léipsick, Brunswic, & Naumburg, ne contribuent pas peu à jeter l'opulence dans le Pays: il y a aussi plusieurs Manufactures. La partie des mines & des minéraux est un objet également digne de la curiosité des Connoisseurs, & des observations économiques de ceux qui possèdent ces dépôts précieux. Il seroit à souhaiter que les postes établies en Allemagne fussent mieux servies, & que les chemins fussent plus praticables. Rien ne contribue plus à la magnificence & à l'opulence d'un pays que la bonté des chemins. On cultive les sciences en Allemagne: il y a peu de villes où il n'y ait un Collège. Les Catholiques comptent dix-sept Universités, sçavoir Bamberg, Breslau, Cologne, Constance, Dillingen, Fribourg, Gratz, Ingolstadt, Inspruck, Lintz, Mayence, Molsheim, Paterborn, Prague, Saltzburg, Treves, Vienne & Wurtzburg. Les Luthériens en comptent aussi dix-sept, comme Altorf, Erfurt, Erlangen, Giesen, Gottingen, Grypswalden, Halle en Saxe, Helmstadt, Jena, Kiel, Königsberg, Léipsick, Rintelen, Rostock, Straßbourg, Tubingen & Wittenberg. Les Calvinistes en ont quatre, qui sont Duysbourg, Francfort sur l'Oder, Heidelberg & Marburg.

Il y a aussi quelques Académies célèbres. Les Allemans se distinguent particulièrement dans l'étude de la Médecine & du Droit.

De la Religion.

Ce fut l'an 500 que l'Evangile fut introduit en Allemagne, & que le Paganisme en fut banni: le Roi Clodoveus se fit baptiser en 496. Cependant la Religion ne fit que des progrès très-lents pendant trois cens ans; elle ne triompha même de toute l'Allemagne que sous le règne de Charlemagne, c'est-à-dire vers l'an 800: ce Prince engagea les Saxons à embrasser la Foi Catholique, & fonda quantité d'Evêchés. La pureté des dogmes se soutint jusqu'aux disputes de Luther. Cet Hérésiarque prêcha sa nouvelle Doctrine à Wittenberg, forma sa secte & eut des Partisans dès l'année 1529. Malgré les menaces qu'on lui fit, ainsi qu'à ses Sectateurs dans la Diète de Spire, il vit tous les jours son parti fortifié par de puissans Protecteurs.

L'Electeur de Saxe, celui de Brandebourg, quelques autres Princes & quelques villes protestèrent contre ce qui s'étoit passé dans la Diète à l'occasion des nouveaux Dogmes de Luther; & c'est de-là que vient le nom Protestant. La Doctrine de Luther fit successivement de nouveaux progrès. Enfin en 1530 parut la fameuse Confession d'Augsbourg: l'Empire n'en fut pas cependant plus tranquille: il s'éleva une guerre de Reli-

SUR L'ALLEMAGNE.

gion, qu'on appella communément la guerre de Schmalkalden. L'an 1552, on convint à Passau qu'on tiendroit une Diète où toutes les difficultés des Religions seroient applanies.

L'an 1555, cette Diète se tint à Augsbourg : on y arrêta que les Etats de l'Empire, tant Catholiques que Luthériens, ne se troubleroient plus dans la suite pour aucun fait de Religion que ce puisse être, & qu'on vivroit en paix de ce côté-là. Ces deux Religions furent donc tolérées en Allemagne ; mais enfin le Calvinisme pensa troubler le repos dont on commençoit à jouir : pour prévenir les suites du nouvel orage qui menaçoit, on convint, dans le traité de Westphalie, que les Sectateurs de Calvin auroient le même privilège que les Luthériens, & que les trois Religions seroient également tolérées dans l'Empire, bien entendu sur le pied de leur établissement de 1624, c'est-à-dire que les choses resteroient dans l'état où elles étoient pour lors.

Conformément à cet accord, la Religion Catholique est respectée en Bohême, en Moravie, en Autriche, en Stirie, en Carinthie, en Carniol, dans le Tyrol, dans l'Evêché de Bâle, dans les Electorats de Mayence, de Treves & de Cologne, dans l'Eifel, dans le haut Palatinat ou Palatinat de Baviere, dans les Evêchés de Saltzbourg, Passau, Wurtzburg, Bamberg, Aigstet, Fulde, Constance, &c.

Les Luthériens dominant dans l'Ostfrise, dans le Comté d'Oldenbourg, Delmenhorst, dans le Duché de Bremen, Verden & Holstein, dans le Mecklenbourg, dans la Poméranie, la Lusace, dans Monbeilliard, dans le Westerich, dans les Duchés de Lavembourg, Hannover, Brunswick, Halberstadt, Quedlingburg, Magdebourg, Anhalt, Thuringe, dans toute la haute Saxe, dans la Vétéravie & dans le Comté de Limpurg.

Dans le Duché de Cleves, tous les Habitans sont presque Calvinistes ; mais les autres Provinces de l'Empire sont mêlées comme le Duché de Brandebourg, le pays de Juilliers, où il y a presque autant de Calvinistes que de Luthériens.

La Silésie, la Suabe, le Sundgau, l'Alsace, le Duché de Bergue, la Franconie, contiennent autant de Luthériens que de Catholiques. Il y a cependant quelques Réformés Calvinistes.

Les trois Religions sont connues & suivies dans la Westphalie, dans la Hesse & dans le Palatinat du Rhin : outre ces trois Religions, il s'est introduit un grand nombre de Juifs dans quelques parties de l'Empire, sur-tout à Francfort, Hambourg & à Mayence.

Du Gouvernement.

Les anciens Teutons étoient gouvernés tantôt par des Rois, tantôt par de grands Capitaines, tantôt par des Princes. Charlemagne, ayant subjugué toute l'Allemagne, distribua des Gouverneurs & des Régens dans les différentes parties de ses nouveaux Etats, pour y faire observer ses Loix : ces Gouverneurs furent appelés Comtes, parce qu'ils accom-

pagnoient, ou du moins aidoient le Prince dans l'administration de son Empire: outre ce nom général, ils en prirent de particuliers, selon les différens endroits où ils faisoient leur résidence, ou selon l'étendue du pays dans lequel ils commandoient. Il y avoit par exemple des Margrafen qui habitoient certains gros Bourgs. *Marg* veut dire Bourg, & *Grafen* Comtes. Les Bourg-Grafen commandoient dans certains grands Châteaux. *Bourg* veut dire Castel. Les Land-Grafen avoient un plus grand pays à gouverner, tels que les Land-Grafen de Hesse, de Darmstat, de Thuringe: ce dernier est éteint. Pfaltz-Grafen étoient les Comtes Palatins. Le Gouvernement de l'Allemagne fut donc pendant un temps monarchique: ces Comtes ayant rendu leurs Charges héréditaires, & s'étant appropriés le droit de l'Élection de l'Empereur, l'Allemagne reçut une forme toute différente: alors elle fut gouvernée par l'Empereur & par les Etats: les Princes qui choisirent les Empereurs, furent nommés Electeurs. Les Allemands reçurent d'abord la Loi Salique des Francs, ensuite ils adoptèrent les Loix de la Suabe & de la Saxe, celles de Magdebourg & de Lubec, auxquels ils mêlèrent d'autres anciennes Coutumes.

Charles IV Empereur donna la Bulle d'or à Nuremberg, où étoient tous les Electeurs, en 1356 le 10 Janvier: cette Bulle n'est autre chose qu'un Edit touchant les Réglemens de l'Empire: Elle contient trente Chapitres: le premier traite du sauf-conduit des Electeurs, & par qui ils doivent être escortés: le deuxième traite de l'élection du Roi des Romains: le troisième de la séance des Archevêques de Treves, Cologne & Mayence: le quatrième des Electeurs en général: le cinquième du Droit du Comte Palatin du Rhin & du Duc de Saxe: le sixième de la comparaison des Electeurs avec les autres Princes: le septième de la succession des Princes: le huitième de l'exemption du Roi de Bohême & des Habitans dudit Royaume: le neuvième des mines d'or, d'argent & d'autres métaux: le dixième de la monnoye: le onzième de l'exemption des Princes Electeurs: le douzième de l'assemblée des Princes: le treizième de la révocation des privilèges: le quatorzième de ceux auxquels on ôte les Fiefs comme en étant indignes: le quinzième des conspirations: le seizième des Pfalburger ou des Bourgeois qui étant sujets d'un Prince, acquièrent la Bourgeoisie & protection chez un autre: le dix-septième des Défis: le dix-huitième, des Lettres d'intimation: le dix-neuvième, de la forme de la procuration: le vingtième de l'union des Princes Electeurs & des droits qui leur sont particuliers: le vingt-unième de l'ordre de marcher entre les Archevêques: le vingt-deuxième de l'ordre de marcher entre les Princes séculiers qui portent les honneurs: le vingt-troisième des fonctions des Archevêques en la présence de l'Empereur. Les Loix suivantes ont été publiées par le même Empereur en la Diète de Metz, le jour de Noël 1356, assisté de tous les Electeurs, de l'Evêque d'Albe Cardinal, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie & Dauphin: le vingt-quatrième traite de la punition de ceux qui pourroient attenter à la vie de quel-

2. l'Abbé de Notre-Dame des Ermites : 3. l'Abbé de Pfäfers : 4. l'Abbé de Disentis : 5. l'Abbé de Mury, près Baden, en Suisse : 6. l'Abbesse de Schœnis : 7. l'Abbesse des Chanoinesses de la Ville-Neuve, à Prague.

Les Princes Laïques de l'Empire sont ou Archiducs, ou Ducs, ou Princes, ou Comtes Palatins, ou Markgraves, ou Burggraves. (*Grave* veut dire Comte.)

COMTES-PRINCES, COMTES DE L'EMPIRE.

Les anciens Princes d'Allemagne.

Les anciens Princes sont : 1. Les Archiducs d'Autriche : 2. les Comtes Palatins du Rhin, de Deux-Ponts Birckenfeld : 3. les Ducs de Saxe. Il y a deux branches dans cette Maison, la branche d'Albert, & la branche d'Ernest.

Celles d'*Albert* est la branche régnante aujourd'hui.

Autrefois la branche de *Saxe Weissenfels* avoit : 1. Weissenfels : 2. Querfurt : 3. le Comte de Barby, qui a plusieurs Terres dans la Thuringe, ce qui est tombé après leur mort à la maison Electorale.

Saxe Merzburg, avoit jadis Merzburg, & partie de la basse Luface ; l'Electeur en a hérité.

Saxe Zeitz avoit Naumburg, partie du Voigtland, troisième partie du Comté de Henneberg ; l'Electeur en a hérité également.

La Ligne d'Albert contient :

Saxe Weymar, dont les biens sont : 1. dans la Thuringe : 2. dans le Comté Henneberg : 3. dans le Altenburg.

Saxe Eisenach ; cette branche est éteinte : elle avoit ses biens dans la Thuringe & dans le Henneberg.

Ligne de *Saxe Gotha* : I. dans la Thuringe, l'Osterland & le Coburg en partie : II. *Saxe Meinungen* dans le Henneberg : III. *Saxe Hildeburghausen* dans le Coburg : IV. *Saxe Saalfeld*, en Thuringe, dans le Coburg.

4. Les Marquis ou Margraves de Brandebourg se divisent en deux lignes.

Brandbourg Bayreuth : 1. en Franconie : 2. dans le Voigtland.

Anspach : 3. en Franconie & dans la Wétéravie : 4. le Comté de Geyer, dans l'Anspach : 5. Les Ducs de Brunswic & Lunéburg possèdent le Duché de Brunswic. 6. Les Ducs de Mecklenburg possèdent. 1. Schwerin : 2. Strelitz : 7. Les Ducs de Wurtemberg possèdent : 1. le Duché de Wurtemberg : 2. le Comté de Montbeilliard : 3. la Principauté d'Oels : 8. Les Landgraves de Hesse : sont Hesse Cassel, Hesse Rheinfels, Hesse Darmstat, Hesse Homburg : 9. Les Margraves ou Marquis de *Baden* : leurs Terres sont la Principauté de *Baden*, partie en Bohême & partie en Suabe : 10. Les Ducs de Holstein, dont les terres sont dans la basse Saxe & dans le Oldenburg, Delmenhorst : 11. Les Princes d'Anhalt, dont les possessions sont dans la haute Saxe, dans le Oldenburg & dans la Wétéravie : 12. Les Ducs de Lorraine,

Les nouveaux Princes d'Allemagne ou de l'Empire.

Les uns ont voix & séances à la Diète, les autres ne l'ont point encore.

Les nouveaux Princes de l'Empire qui ont voix & séance à la Diète, sont : 1. Les Ducs d'Arenberg, qui ont leurs terres dans l'Eiffel & dans le Brabant : 2. les Princes de Hohenzollern, en Suabe & dans les Pays-Bas : 3. Prince de Lobkowitz, en Silésie & dans le haut Palatinat : 4. les Princes de Salm, dans le Westrich & dans le Comté de Zutphen : 5. Princes de Dietrichstein, en Moravie : 6. les Princes de Nassau, dans la Wétéravie & dans le Westrich le Comte Spiegelberg : 7. les Princes d'Averberg, dans le Carniol, la Suabe, la Silésie : 8. les Princes d'Ostfrise, éteints ; aujourd'hui au Roi de Prusse : 9. Princes de Furstenberg, en Suabe & en Autriche : 10. Princes de Schwarzenberg, en Franconie, en Suabe & en Bohême : 11. Princes Lichtenstein, en Suabe & en Silésie : 12. Piccolomini, en Bohême : 13. de Portia, en Carinthie.

Ceux qui ne sont pas encore introduits dans le Collège des Princes, sont : 1. Le Prince Waldeck, en Westphalie : 2. P. d'Oettingen, en Suabe : 3. P. de Schwartzenburg, en Thuringe : 4. P. la Tour Taxis dans les Pays-Bas & dans la Suabe : 5. P. Mansfeld & Fondi : 6. P. Lamberg : 7. P. Trautsohn : 8. P. Lœwenstein Werthheim, en Suabe, en Franconie & Eiffel : 9. P. Solmsbraunfels, en Wétéravie & en Westrich : 10. P. de Stollberggeudern : 11. P. d'Isenburgbirstein, en Wétéravie : 12. P. de Hohenloo, en Franconie : 13. P. de Kinsky en Bohême : 14. P. de Hatzfeld, en Franconie & en Silésie.

Les Comtes de l'Empire se divisent en Banc de Wétéravie, Banc de Suabe, de Franconie & Banc de Westphalie.

Banc de Wétéravie.

Ces Comtes sont : 1. Celui de Berg, dans les Pays-Bas : 2. de Hanau, dans la Wétéravie, éteint ; aujourd'hui à Hesse Cassel & Darmstat : 3. de Hatzfeld, en Wétéravie : 4. d'Isenburg, en Wétéravie : 5. de Linnange, dans le Palatinat & la Wétéravie : 6. Mansfeld en Thuringe : 7. de Nassau ; voyez Princes de Nassau : 8. d'Ortenburg, en Bavière : 9. de Reussen, dans le Voigtland : 10. de Soyn & Witgenstein, en Wétéravie & Bergue : 11. de Schonburg, en Saxe, Cercles des métaux : 12. de Solms, en Wétéravie, Misnie, Basse Luface & Westrich : 13. Stolberg, en Thuringe : 14. Waldeck en Wétéravie : 15. Wartenberg : 16. Wildgrafen & Rheingrafen, dans le Palatinat & Westrich.

Les Rheingrafen sont les Comtes établis le long du Rhin.

Les Wildgrafen étoient dans les terres & dans les Forêts, d'où viennent les Comtes de Salm.

Banc de Suabe.

1. Les Barons de Freyberg ou Friedberg, en Suabe, Jussingen : 2.

Les Comtes Fugger, en Suabe : 3. Graveneck, éteints ; acheté par le Comte de la Tour Taxis : 4. Hohenembs, dans le Rheinthal, sur le Rhin, au-dessus du Lac de Constance : 5. Königseck, en Suabe : 6. Hohenwaldeck, Maxelrain ; éteint : 7. Montfort, sur le Lac de Constance : 8. d'Oettigen, en Suabe : 9. Pappenheim : 10. Rechberg, en Suabe : 11. Schlik, en Bohême : 12. Sintzendorf, Cologne : 13. Stadian, en Suabe ; ils ont acheté le Comté de Tanhausen : 14. Tilly, éteint : 15. Traun & Abensperg, en Autriche & dans la Suabe : 16. Trautmansdorf, en Bohême : 17. Waldpurg, en Suabe : 18. Waldstein, en Bohême : 19. Weisfenwolf, en Carinthie : 20. Wolkenstein, en Suabe : 21. de Leyen & Geroldseck, en Suabe.

Banc de Franconie.

1. Les Comtes de Castell : 2. d'Erpach : 3. de Giech : 4. de Grævenitz : 5. de Hohenlœ, en Franconie & en Thuringe : 6. de Nostitz : 7. Puckler : 8. Schenborn, en Franconie : 9. Stahrenberg, en Autriche : 10. d'Urfin & Rosenberg : 11. Lœwenstein & Wertheim, en Franconie, en Suabe & Eifel : 12. Windischgrætz : 13. Wolffstein : 14. de Wurmbrand, en Franconie.

Banc de Westphalie.

1. Les Comtes de Bentheim, Tecklenburg & Steinfurth : 2. Kaunitz-Ritberg : 3. les Burggrafes de Kirchberg, en Wétéravie & Thuringe : 4. Limpurg : 5. Lippe : 6. Manderscheid, Eifel & Palatinat : 7. de Mark dans l'Eifel : 8. Metternicht, Hunfruck & Westphalie : 9. Neffelrod & Reichenstein, en Westphalie : 10. Oftein : 11. Platen, Hanover : 12. de Plettenberg : 13. Ranzau : 14. Reckheim & Aspremont, en Westphalie : 15. Salm & Reifferscheid dans l'Eifel : 16. de Vehlen : 17. Comtes & Barons de Waldpottpassenheim : 18. de Wied, en Wétéravie.

Il y a plusieurs autres Comtes d'Empire qui ne sont pas de la Diète & qui n'ont ni voix ni séance.

Les principaux sont : 1. les Comtes d'Ahlefeld, en Dannemarc : 2. Aichpuhl : 3. Altenburg : 4. Althan ou Altheim en Autriche : 5. Andlern : 6. Aversberg ; la branche aînée à titre de Prince : 7. de Bær, Erblanddroste, à Osnabruk : 8. Bassowitz, dans le Holstein : 9. de Bers : 10. de Bothmar : 11. de Breuner : 12. de Broune, en Autriche : 13. Bruhl en Saxe : 14. de Bunau : 15. Callenberg : 16. Clari & Altringen, en Bohême : 17. Cobenzi : 18. de Colonna & Fels : 19. Colloredo : 20. Czernin ou Tschernin, Bohême : 21. de Daun, Autriche : 22. Degenfeldschænburg : 23. Donhoff, Prusse, Pologne, Lithuanie : 24. les Burggrafes & Comtes de Dohna : 25. Eberstein : 26. Eltz, Treves : 27. Engl. de Wagrîn : 28. Fink de Finkenstein, à Berlin : 29. Flemming, en Saxe : 30. Friefe en Saxe : 31. Funfkirchen, en Autriche : 32. Gallatsch, dans le Trentin : 33. Gersdorff, Saxe : 34. Geyersberg, Autriche : 35. Hamilton : 36. Hardegg, Autriche : 37. Harrach, *idem* : 38. Henkel, haute Silésie : 39. Hennecke, Saxe : 40. Herberstein, Stirie : 41. Hoch-

berg, en Silésie : 42. Hohenfeld, Autriche : 43. Hollstein, Dannemarc : 44. Holtzendorff, Saxe : 45. Hoym, *idem* : 46. S. Julien, à Vienne : 47. Kevenhuller, en Carinthie : 48. Kinzky, Bohême : 49. Königsfeld : 50. Kolowrath, Bohême : 51. Kornfail & Weinfeldten : 52. Kottulinsky : 53. Kufflein, Tyrol : 54. Kunigi, *idem* : 55. Lamberg : 56. Laffberg : 57. de la Leyen : 58. Lynar, basse Lusace : 59. Malzan, en Silésie : 60. Manteuffel, Pologne, Poméranie & Curlande : 61. Martinitz, Bohême : 62. Merode, pays de Juliers : 63. Metfch, en Saxe : 64. Mollart : 65. Morzni, Bohême : 66. Munnich, Moscovie, Silésie : 67. de Natte, Holstein : 68. Neidhard, en Silésie : 69. Orlick & Laziska : 70. Paar : 71. Pergen : 72. Podstatzky : 73. Promnitz, basse Lusace : 74. Proskau, Silésie : 75. de Questenberg : 76. Ranzau : 77. Rappach, en Autriche : 78. de Reder, Silésie : 79. Reichenbach : 80. Reventlau, Silésie : 81. Schafgotsch, Bohême & Silésie : 82. de Schmettau : 83. de Schonaich, en Silésie : 84. Schrattenbach, Autriche : 85. Schulenburg : 86. Schwerin, en Prusse, Poméranie & Marck : 87. Seckendorff, en Saxe : 88. Sezau : 89. Seilern : 90. Sponeck : 91. Sternberg, en Bohême : 92. Strattman, en Silésie : 93. Tettenbach, en Baviere : 94. Thurheim, Autriche, Baviere : 95. de Thun : 96. de Thurn & Valsaffina : 97. de Thurn, ou della Torre : 98. de Tœrring en Baviere : 99. Tramp : 100. Uhlefeld : 101. Virmond : 102. Vitzthum, Saxe : 103. Wagenfperg, Autriche : 104. Wartensleben, basse Saxe, Marck : 105. Watzdorff, Saxe : 106. Welz ou Welzer : 107. Werther : 108. Wifer : 109. Wratiflau, Bohême : 110. Wurben, Bohême : 111. Zech, Saxe : 112. Zinzendorf, & Potiendorf, *idem* & Autriche.

Les Villes Impériales.

Ces Villes ont voix & séance à la Diète, relevent immédiatement de l'Empereur & lui font fourmises : on les divise en Banc du Rhin & en Banc de Suabe.

Banc du Rhin.

Celles du Banc du Rhin font : 1. Aix-la-Chapelle : 2. Bremen : 3. Cologne : 4. Colmar, aujourd'hui *au Roi de France* : 5. Dortmund : 6. Francfort, sur le Mayn : 7. Friedberg : 8. Gelnhausen : 9. Goslar : 10. Hagenau, *au Roi de France* : 11. Hambourg : 12. Landau, *au Roi de France* : 13. Lubeck : 14. Mulhausen : 15. Munster, Val S. Grégoire, *au Roi de France* : 16. Nordhausen : 17. Obernheim, *au Roi de France* : 18. Rosheim : 19. Spier : 20. Strasbourg, *au Roi de France* : 21. Weiffenburg : 22. Wetzlar : 23. Worms : 24. Turckheim.

Banc de Suabe.

1. Aalen : 2. Augsburg : 3. Biberach : 4. Bopfingen : 5. Buchau : 6. Buchheim : 7. Buchhorn : 8. Donauwerth, depuis 1714 de Baviere : 9. Dunkelfpiel : 10. Esslingen : 11. Gemund, en Suabe : 12. Gen-

genbach : 13. Giengen : 14. Hall , en Suabe : 15. Heilbrun : 16. Inny : 17. Kaufbeuren : 18. Kempten : 19. Beutkirchen : 20. Lindau : 21. Memmingen : 22. Nordlingen : 23. Nurnberg : 24. Offenburg , sous la protection de la Maison d'Autriche : 25. Pfullendorff : 26. Ravensburg : 27. Ratibonne : 28. Reutlingen : 29. Rotenburg , sur la Tauber : 30. Rotweil : 31. Schweinfurth : 32. Ueberlingen : 33. Ulm : 34. Wangen : 35. Weill , 36. Windsheim : 37. Weiffenburg , dans le Nordgau , au Roi de France : 38. Wimpfen : 39. Zell.

Les Villages de l'Empire sont , Suffelheim , Gadranstein , Cham , Ulechles & quelqu'autres , en Franconie : ils relevent immédiatement de l'Empereur. Les Peuples libres de Meglotz & ceux des Bruyères de l'Eutkirch sont aussi de ce nombre.

La Noblesse de l'Empire releve immédiatement de l'Empereur : elle jouit de grands privilèges : elle se divise en Noblesse de Franconie , de Suabe & du Rhin.

Chaque Etat de l'Empire donne son contingent pour former les armées. Ils payent les mois Romains , qui sont de 83964 florins , ou de 209910 liv.

Presque chaque Etat a droit de battre monnoie ; aussi y en a-t-il sans nombre.

L'Empire d'Allemagne a des prétentions , 1. sur le Royaume d'Italie : 2. sur la Ville de Rome : 3. sur le patrimoine de S. Pierre : 4. sur Parme & Plaifance : 5. sur Commachio : 6. sur le Royaume d'Arelat : 7. sur l'Alsace : 8. sur la Hongrie , la Pologne , la Bohême , le Dannemarck , l'Angleterre , la Prusse & la Livonie.

On connoit les armes de l'Empire : C'est une Aigle éployée à deux têtes , de Sable , sur un fond d'or : elle porte dans la ferre droite une épée nuë & un sceptre d'or , & dans la gauche le Globe Impérial : au-dessus se voit la Couronne Impériale. Les armes de l'Empereur sont le mêmes ont pour supports deux Griffons d'or.

De la Division de l'Empire.

Autrefois l'Empire étoit divisé en haute & basse Allemagne. En 1437 l'Empereur Albert II. divisa à Lintz l'Empire en quatre Cercles. En 1500 Maximilian I. étant à Augsbourg , divisa l'Allemagne en six Cercles ; mais cette division ne contenta pas encore tout le monde. En 1512 le même Prince étant à Treves , divisa l'Empire en dix Cercles. En 1522 Charles V. ratifia cette division à Nurnberg : c'est celle que l'on suit actuellement.

Ces Cercles sont : I. le Cercle d'Autriche : II. de Baviere : III. de Franconie : IV. de Suabe : V. du haut Rhin : VI. du bas Rhin : VII. de Westphalie : VIII. de basse Saxe : IX. haute Saxe.

Le Cercle de Bourgogne n'est plus. Il faisoit autrefois le deuxième Cercle. Nous traiterons de la Bohême en place de ce Cercle , d'autant plus que ce Royaume est un Electorat.

Cercle d'Autriche.

Il contient le Carniol, la Carinthie, le Tirol, la Stirie, l'Autriche & le Brisgau; s'étend d'Orient en Occident, faisant la lisière méridionale de l'Allemagne. Mayer en a donné la meilleure Carte.

Cercle de Baviere.

Il est arrosé par les rivières de Saltza, de la Sala, de la Ziller, de l'Ens, de la Muer & par le Danube. Il renferme : 1. l'Electorat de Baviere : 2. l'Archevêché de Saltzburg : 3. le haut Palatinat : 4. le Duché de Neuburg : 5. la Principauté de Sultzbach : 6. le Landgraviat de Leuchtenberg : 7. l'Evêché de Freysingen : 8. Ratisbonne : 9. Passau : 10. la Prévôté de Berchtolsgaden : 11. l'Abbaye de S. Emeran, à Ratisbonne : 12. les Abbesses de Ober & Nider-Munster, à Ratisbonne : 13. l'Abbaye de Kayfersheim ou Reisheim : 14. le Comte d'Ortenburg : 15. le Comté de Maxelrein, Sternstein & Wolffstein : 16. les Seigneuries de Alt & Neufrauenhofen, Breicteneck & Heydeck : 17. la Ville Impériale de Ratisbonne.

Cercle de Franconie.

Il a pour Directeurs alternativement le Marquis d'Anspach Bayreuth & l'Evêque de Bamberg. Les Etats qui le composent, sont : 1. l'Evêque d'Aichstedt : 2. l'Evêque de Bamberg : 3. le Grand Maître de l'Ordre Teutonique : 4. l'Evêque de Wurtzburg : 5. le Marquis de Brandbourg-Culmbach : 6. le Marquis d'Ansbach : 7. Principauté de Coburg : 8. Comté de Henneberg : 9. Principauté de Schwartzenberg : 10. les Comtes de Castell : 11. Dernbach : 12. Erpach : 13. Geyer : 14. Gich : 15. Gravenitz : 16. Hohenlohe : 17. Limpurg : 18. Nostitz & Reineck : 19. Puckler : 20. Schonborn : 21. Stahrenberg : 22. Urfini de Rosenberg : 23. Wertheim : 24. Windischgratz : 25. Wolffstein : 26. Wurmbrand : 27. Nurnberg : 28. Rotenburg : 29. Schweinfurt : 30. Windsheim : 31. Weissenburg : 32. la Noblesse : 33. enfin quelques villages de l'Empire.

Cercle de Suabe.

La meilleure Carte de Suabe est celle de l'Atlas de la Société Cosmographique. Le Cercle de Suabe est borné à l'Orient par la Baviere, à l'Occident par l'Alsace, au Nord par la Franconie & au midi par la Suisse : il a quarante-quatre lieues de large, & quarante-sept lieues de long. Les principales rivières sont, le Danube, le Rhin, le Neckar, le Lech, le Kocher, l'Iller & la Blau, sans compter le lac de Constance & celui de Federsee.

Le pays est abondant en toutes sortes de denrées : on y trouve aussi des mines d'argent & de fer.

Les Suabes sont de bonnes gens. Il s'est fait de singulières plaifanteries à leur égard. La Religion Catholique est en usage chez eux, de même que la Luthérienne. Les Directeurs sont l'Evêque de Constance

rance & le Duc de Wurtemberg. Lors de la guerre de quarante, ce Cercle entretenoit 1660 Cavaliers, 7278 Fantassins, d'où l'on peut conclure quelle est sa force.

Les Etats de l'Empire qui ont des terres en Suabe, sont: 1. l'Evêque d'Augsbourg: 2. l'Evêque de Constance: 3. l'Abbé de Kempten: 4. le Prévôt d'Elwangen: 5. l'Abbé d'Elchingen: 6. l'Abbé de Wettenshausen: 7. de Ursberg: 8. de Roggenburg: 9. de Isingen: 10. de Munchroden: 11. de Ochsenhausen: 12. de Marchtal: 13. Chussenried: 14. de Weingarten: 15. de Weissenau: 16. de Salmansweiler: 17. de Petershausen: 18. de Gengenbach: 19. l'Abbesse de Baint: 20. de Buchau: 21. de Guttzell: 22. de Hegenbach: 23. de Lindau: 24. de Rotenmunster: 25. les Marquis de Baden: 26. les Princes de Furstenberg: 27. les Princes de Hohenzollern: 28. les Princes d'Oetingen: 29. les Ducs de Wurtemberg: 30. les Comtes de Lowenstein: 31. Limpurg: 32. Rechberg: 33. Oettingen: 34. Pappenheim: 35. Graveneck: 36. Tannhausen: 37. Fugger: 38. les Barons de Freyberg: 39. les Comtes de Konigsfleck: 40. de Fustenberg, 41. de Waldburg: 42. de Traun: 43. de Montfort: 44. de Hohenems: 45. de Lichtenstein: 46. Thengen: 47. Sultz: 48. Geroldfleck: 49. Ville Impériale d'Aalen: 50. Augspurg: 51. Biberach, 52. Bopfingen: 53. Buchau: 54. Buchhorn: 55. Dunckelspiel: 56. Esslingen: 57. Gegenbach: 58. Giengen: 59. Heilbrun: 60. Heilbrunn: 61. Kaufbeuern: 62. Kempten: 63. Leutkirch: 64. Lindau: 65. Memmingen: 66. Nordlingen: 67. Offenburg: 68. Pfulendorf: 69. Ravenspurg: 70. Reutlingen: 71. Rotweil: 72. Gemund en Suabe: 73. Hall en Suabe: 74. Uberlingen: 75. Ulm: 76. Wangen: 77. Weil: 78. Wimpfen: 79. Zell: 80. la Noblesse ou Chevalerie: & 81. quelques villages libres.

Cercle du haut Rhin.

Il est arrosé par le Rhin, la Lahn, le Main & le Weser. Il contient l'Evêché de Spire, de Worms, le Landgraviat de Hesse, les Princes d'Isenburg, de Nassau, les Princes Palatins du Rhin, les Rheingrave, les Princes de Solms, de Waldeck, le Duc de Wurtemberg, Montbeilliard.

Cercle du bas Rhin, autrement dit Cercle Electoral.

Il est partagé par le Rhin, contient le Palatinat du Rhin, l'Electorat de Mayence, l'Electorat de Treves, & l'Electorat de Cologne. Il y a quelques petits Etats dans l'Eifel.

Cercle de Westphalie.

Il renferme les pays situés entre le Rhin & le Weser: l'Evêque de Munster, l'Electeur Palatin, & l'Electeur de Brandbourg en font les Directeurs.

Il est composé de l'Evêché de Liege, de Munster, d'Osnabruck, de Paterborn, de l'Abbesse de Burscheid, l'Abbé de Corvey, de Cornélienmunster, l'Abbesse d'Essen, de Hervorden, l'Abbé de Stablo, & Malmédy, l'Abbesse de Munsterbilsen, de Thoren, l'Abbé de Werden. Plus, il renferme le Duché de Bergue, de Cleves, d'Engern, de Westphalie, de Juliers, la Principauté de Minden, Mœurs, le Comté d'Ostfrise, le Duché de Verden, le Comté de Bentheim Bronchorst, Delmenhorst, Diepholtz, Hoya, Limburgstyrum, Lingen, Lippe, Manderscheid, Marck, Metternicht, Mullendonck, Nesselrode, Oldenburg, Passenheim, Plettenberg, Pyrmont, Ravensberg, Ravenstein, Reckeim, Rietberg, Schaefferberg, Schauenburg, Spiegelberg, Steinfort, Tecklenburg, Velen, Virmont, la Ville Impériale d'Aix-la-Chapelle, Cologne & Dortmund.

Cercle de Basse Saxe.

Il est arrosé par la rivierre d'Aller, l'Elbe, l'Elde, l'Ilmenau, la Hamma, la Leine, l'Ocker & l'Ofte.

Ces Etats sont : l'Evêché de Hildesheim, l'Evêché de Lubeck, le Duché de Brunswich-Luneburg, Bremen, la Principauté de Halberstadt, le Duché de Holstein, de Magdebourg, de Mecklenburg, de Lavemburg : il renferme aussi les Villes Impériales de Bremen, Goslar, Hamburg, Lubeck, Mulhausen, & Nordhausen.

Cercle de haute Saxe.

Il est arrosé par l'Elbe, l'Oder, la Sprée, & plusieurs autres petites rivierres.

Il renferme la Principauté d'Anhalt, l'Electorat de Saxe, le Landgraviat de Thuringe, le Marquisat de Misnie, de Luface, de Brandbourg, & le Duché de Poméranie.

De la Bohême.

Jadis la Bohême contenoit la Bohême propre, la haute & basse Silésie, la Moravie & la Luface.

Aujourd'hui la Bohême, la Moravie, & une partie de la haute Silésie appartient à la Maison d'Autriche, le reste de la haute & basse Silésie au Roi de Prusse.

La Luface à l'Electeur de Saxe.

La Bohême est arrosée par l'Elbe, le Muldau, l'Eger & la Sazava, se divise en dix-sept Cercles. Voyez au premier volume, page 56.

La basse Silésie se divise en douze Principautés & trois Seigneuries.

La haute Silésie se divise en sept Principautés & deux Seigneuries. Voyez pag. 90 & 91. Tome II.

La Moravie se divise en six Cercles. Voyez Tome I. pag. 58.

De l'Élection de l'Empereur.

Lorsqu'il s'agit aujourd'hui d'élire un Empereur, l'Archevêque de Mayence, en qualité de grand Chancelier de l'Empire, envoie un Gentilhomme à tous les Electeurs Ecclésiastiques & Séculiers, pour les inviter à s'assembler, afin d'élire un Empereur. S'il s'agit de l'élection d'un Roi des Romains, c'est-à-dire, d'un Coadjuteur à l'Empereur vivant, l'Archevêque de Mayence doit se faire autoriser pour cette convocation par les États de l'Empire, ou par les Electeurs. Ses lettres de convocation, pour élire un Empereur, sont portées par un Gentilhomme de sa Cour, accompagné d'un Notaire qui en prend acte. Cette convocation doit se faire dans le mois qui suit la mort de l'Empereur, & l'Archevêque indique ordinairement l'ouverture de l'assemblée dans trois mois & demi, après la date de ces Lettres. L'élection doit se faire à Francfort sur le Mein, suivant la Bulle d'or : cependant il y a eu des Empereurs élus à Ratisbonne. L'Empereur Joseph fut élu Roi des Romains en 1690. à Augsbourg.

Les Electeurs se trouvent en personnes à la Diète convoquée pour l'élection, ou bien ils y envoient leurs Ambassadeurs, avec une procuration en forme. Suivant la Bulle d'or, les Electeurs ne peuvent mener à cette assemblée que deux cens chevaux, y compris cinquante gardes ; mais ce règlement ne s'exécute pas à la Lettre.

Suivant la Bulle d'or, la Diète électorale doit s'ouvrir le lendemain de l'arrivée des Electeurs. Cette Bulle prescrit la forme du serment qu'ils doivent faire, & veut que l'élection soit achevée dans un mois, à compter du jour qu'ils ont prêté le serment. Mais ils éludent ce règlement lorsqu'ils le veulent, prétendant que le tems qu'ils passent à délibérer sur différentes affaires, ne doit point être compté.

Enfin, lorsqu'ils sont convenus de celui qu'ils éliront, & qu'ils ont dressé la capitulation qu'ils veulent lui faire signer, ils déclarent qu'ils vont procéder à l'élection ; & alors ils suivent exactement ce que la Bulle prescrit. Sans la précaution qu'ils ont de protester d'abord qu'ils vont délibérer sur d'autres affaires, ils courroient risque d'être réduits au pain sec & à l'eau pour toute nourriture, comme le prescrit la Bulle d'or : car il se passe quelquefois cinq ou six mois, avant qu'ils procèdent à l'élection.

Lorsque les Electeurs sont d'accord sur le sujet qu'ils veulent élever à l'Empire, ils conviennent du jour qu'ils rendront l'élection publique. Ce jour-là ils vont le matin à l'Hôtel de Ville, où ils prennent leurs habits électoraux. Les trois Electeurs Ecclésiastiques portent des robes & des bonnets d'écarlate, doublés d'hermine ; & les Electeurs séculiers, des robes & des bonnets de velours cramoisi, doublés pareillement d'hermine. Ils montent à cheval pour aller à l'Eglise. Dans cette cavalcade, ils sont précédés par les Maréchaux héréditaires de leurs cours, qui portent

dévant eux une épée. Ceux des Electeurs Ecclésiastiques la portent dans un fourreau garni d'argent doré ; & les Electeurs séculiers , dans un fourreau garni d'argent. Les Ambassadeurs des Electeurs absens sont dans leurs habits ordinaires : ils n'ont point d'Officiers qui les précèdent , & leur rang est après celui des Electeurs présens. Cependant les Administrateurs, ou Tuteurs des Electeurs mineurs, jouissent dans cette cérémonie, de tous les honneurs, comme s'ils étoient Electeurs eux-mêmes. Les Electeurs trouvent dans le chœur de l'Eglise, leurs chaises disposées selon le rang de chacun d'eux. Alors le Prélat qui doit officier, entonne le *Veni Creator*, qui se chante en musique, pendant lequel, ainsi que durant la Messe, les Maréchaux des Electeurs sont debout devant eux, tenant l'épée couchée sur leurs épaules.

Après la Messe, les Electeurs s'approchent de l'Autel, & se tournent vers les autres Princes qui sont dans le chœur. L'Archevêque de Mayence met l'Evangile entre les mains de l'Archevêque de Trèves, qui reçoit son serment. Les autres Electeurs, chacun à leur tour, prêtent serment entre les mains de l'Archevêque de Mayence. Tous jurent sur l'Evangile, qu'ils donneront leur suffrage *sans aucune espérance de profit, pension, promesses, récompense, ou autre reconnaissance, de quelque nature qu'elle puisse être.* L'Archevêque de Mayence prend acte de ces sermens par deux Notaires: les Princes & autres personnes de distinction, qui sont dans le chœur, servent de témoins. On chante encore le *Veni Creator*: puis les Electeurs se retirent dans le lieu destiné pour faire l'élection, que le Comte de Papenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, ferme à la clé, quand ils ont pris leurs places. Alors l'Archevêque de Mayence recueille les voix, commençant par l'Archevêque de Trèves, & finissant par le Comte Palatin du Rhin: ensuite l'Electeur de Trèves demande l'avis de l'Archevêque de Mayence; & la pluralité des voix décide de l'élection. Il est à remarquer qu'un Electeur peut se donner sa voix à lui-même, si quel-
qu'autre Electeur lui a donné la sienne.

Autrefois, lorsque l'élection étoit faite, en attendant la cérémonie du couronnement, on envoyoit à Rome, pour en donner avis au Pape, & en obtenir la confirmation. Les Lettres que le Pape faisoit expédier, dispensoient le nouvel Empereur de se rendre en Italie, pour y être couronné à Milan & à Rome, ainsi que les Papes prétendoient que les Empereurs y étoient obligés. Ces deux couronnemens furent abolis par les Etats de l'Empire en 1338 & 1339. Cependant les Papes persistent à exiger que l'Empereur vienne à Rome recevoir d'eux la couronne Impériale. C'est pour cela que depuis que les Empereurs se sont dispensés de faire ce voyage, les Papes ne les qualifient plus dans leurs Bulles & dans leurs Brefs, que d'Empereurs *élus*. La cérémonie du couronnement se fait aujourd'hui en Allemagne, & l'Empereur est souvent couronné le jour même de son élection.

Ceux qui voudront une Géographie beaucoup plus complète sur l'Allemagne, pourront voir ma Géographie Universelle qui paraîtra cet Eté.